LES SANS FAMILLES DE LA GRANDE GUERRE

Après 18 ans, une jeune fille d'Armentières a retrouvé les siens

Au cours d'une vaste enquête, notre journal a pu signaler de nombreux cas où familles dispersées par la grande tourmente, le plus souvent au cours d'horribles bombardements dans la zone du front, et, dans bien des circonstances, les précisions qui nous parvinrent aurent pour heureux résultat de réunir des êtres aimés. C'est un de ces cas qui vient de se produire dans notre région.

Une jeune fille d'Armentières, âgée de 21 ans, qui fut élevée par l'Assistance publique, vient de retrouver son frère ainsi que son grand-père et sa grand'mère maternelle, après 18 ans de séparation. La jeune fille est venue à Armentières il y a quelques jours pour voir les siens qu'elle ignorait encore tout récemment, puisqu'aucun souvenir ne lui était resté de sa famille.

Les événements tragiques

Il y a quelques mois nous avons publié les noms des premières victimes des bombardements d'Armentières. Parmi ces noms figurait celui de Mme Houste, née Gabrielle Maes, qui fut tuée par un obus le 23 octobre 1914 à la porte de sa maison, rue du Faubourg de Lille, en tenant un enfant dans ses bras. En plus des deux morts il y avait trois blessés : M. Houste père, et deux autres enfants. Les services de la Croix-Rouge anglaise enlevèrent aussitôt les blessés et les transportèrent dans les hôpitaux à l'arrière. L'aîné des enfants se trouvait au moment de l'accident, chez ses grands-parents : M. et Mme Maes-Bloquet. Il y resta. Les jours passèrent, puis les grands-parents durent aussi évacuer. Les petites blessées pendant ce temps furent évacuées des hôpitaux dans des refuges pour enfants. La jeune Rosette, âgé de 4 ans, qui avait une blessure au bras, fut remise à son père à Paris, mais elle dut retourner presqu'aussitôt à l'hôpital pour maladie. A cette époque, les grands-parents n'avaient plus l'adresse du père et il resta inconnu pour les vieux à dater de ce moment.

Quand la jeune Rosette fut guérie, le réfugié Armentiérois n'avait plus d'adresse connue : l'enfant fut donc confié à l'Assistance publique. Comme elle n'avait pas encore ses 4 ans au moment de l'accident et en raison de ses multiples déplacements dans les divers hôpitaux, elle perdit le souvenir des siens. Elle oublia qu'elle avait eu une maman, deux sœurs, un frère et des grands-parents. Les tribulations qu'elle eut à subir lui avaient enlevé toutes traces du moindre souvenir des premières années de son jeune âge.

Au pays natal

Après-guerre, la jeune Rosette fut placée dans le Nord. Elle fut logée chez un contremaître de tissage, dans un petit village, à une douzaine de kilomètres de Lille, où elle resta jusque l'âge de 14 ans. Elle fut ensuite placée par l'Assistance publique comme bonne dans une grande maison de la banlieue de Lille, où elle fut toujours fort bien traitée et où elle est encore actuellement. Ce n'est qu'à 21 ans qu'elle a su qu'elle avait encore de la famille et c'est un prêtre qui a recherché et retrouvé les grands-parents à Armentières, ainsi que le frère.

Retrouvés !

Vendredi 24 juin, une entrevue a eu lieu entre le frère et la sœur près de Lille, mais la première réunion avait eu lieu à Armentières il y a quelques jours.

Comme nous l'avons expliqué, la jeune fille n'a pu reconnaître son frère ni ses grands-parents. Elle n'a conservé aucun souvenir d'eux, ni de sa mère, ni de sa vie à Armentières. Elle ignorait tout ! Elle croyait qu'elle était seule au monde. Elle fut bien heureuse de savoir qu'il n'en était pas ainsi et de retrouver au bout de si longues tribulations une famille aimée.

E. VAN.

LA SUPPRESSION DU MAXIMUM DE 180 JOURS POUR LES SECOURS AUX CHOMEURS

La « Journal Officiel » publie un décret aux termes duquel, exceptionnellement et jusqu'au 31 décembre 1932, le maximum de 120 jours fixé par le 2e alinéa de l'article 6 du décret du 20 décembre 1926 et que ne peuvent dépasser les règlements des fonds de chômage pour la durée pendant laquelle un même chômeur peut être secouru, maximum qui a été porté à titre temporaire, à 150, puis à 180 jours, par les décrets des 1er mai, 5 juin, 21 novembre 1931 et 23 mars 1932, est supprimé.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 26 juin 1932. — Soleil : lever, 3 h. 50 ; coucher, 19 h. 57 ; Lune : lever 23 h. 52 ; coucher, 12 h. 42.

Aujourd'hui : Ste-Eloise. — Demain : Sainte-Adele.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 25 juin à 18 h. : Baromètre : 760 mm. 6 ; baisse depuis la veille, à 18 h., 3 mm. 3 ; Thermomètre : Fronde : 22,3 ; Minima : 13,0 ; Maxima : 24,7 ; Etat hygrométrique : 72 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : gouttes ; Direction du vent : Nord ; Force : Faible ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : Nuageux ; Temps probable pour aujourd'hui : Un peu chaud ; orageux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Même temps : Ciel brumeux, trois quarts ou entièrement couvert, avec quelques brumes suivies d'averses et orages ; Vent du secteur Ouest, modéré ; Maximum de température en hausse de 2 à 3 degrés sur la veille.

FIANÇAILLES. — Nous apprenons les fiançailles de Mlles Béatrix et Alex Plancke, filles de M. et Mme Gabriel Plancke-Gerodez, d'Hazebrouck, avec MM. Didier-Delattre, fils de M. et Mme Fernand Delattre-Allaert d'Hazebrouck, et Paul Thomassey, professeur de lettres au Collège des Flandres, fils de M. et Mme Emile Thomassey, de Gilly-les-Citeaux.

MARIAGE. — On annonce le mariage prochain de Mademoiselle René Plaisant, fille de M. Eugène Plaisant, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction publique, et de Madame, née Vanicaette, avec M. Jacques Vercouttre-Gombert, fils de feu M. Vercouttre-Gambert, ex-Directeur de l'Ecole Primaire Supérieure et Professionnelle de Fournes, Pensionnat Varcouttre-Gombert et de Madame, née Gombert.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, à Lille, le lundi 27 juin, à 11 h.

DEUIL. — Hier à 10 heures ont eu lieu en l'Eglise Sainte-Barbe à **Anzin**, les funérailles de M. Rémi Leroy, Chancelier honoraire du Consulat de Belgique à **Valenciennes**, chevalier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'ordre de Léopold II, Palmes d'Or de l'ordre de la Couronne, Médaille de Vermeil du travail, décédé à **Beuvrages**.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. L. Piérard, consul de Belgique à Valenciennes, Clabecq, Crapet, Carpentier, Brinkuisen et Warlemacq, amis du défunt ; le deuil était conduit par M. Théodule Leroy, son frère.

Précédant le corbillard, marchaient quelques délégations de sociétés avec couronnes et gerbes offertes par M. le Consul de Belgique ; les Mutilés Belges ; l'Association des A.C. Belges ; la Direction de la banque Piérard ; le Personnel de la banque Piérard, etc...

Une foule nombreuse et recueillie se rendit au cimetière où M. Piérard, Consul de Belgique, retraça la vie active de M. R. Leroy, qui fut pendant 50 ans un employé dévoué et qui remplit très honorablement pendant 37 ans la place de Chancelier du Consulat.

Sportsmen, lisez les Lundi, Samedi

LES SPORTS DU NORD

ABONNEMENTS

Nord — Pas-de-Calais — Aisne Somme

1 an : 20 fr. — 6 mois : 11 fr.

Autres départements et Colonies françaises

1 an : 24 fr. — 6 mois : 13 fr.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Le dimanche à Roubaix

Musée Wicar. — Ouvert au public de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

Musée des Beaux-Arts. — Ouvert au public de 10 à 13 heures.

Concert de Carillon. — Exécution de 11 h. 30 à midi.

Caisse d'Epargne. — Caisse ouverte de 9 à 10 heures 30.

Exposition Montézin. — Galeries Montézin.

Mutuelle Nadaud. — Assemblée générale à 10 h. à l'Hippodrome.

Union des Mutilés. — Assemblée générale à **Anciens Sous-Officiers Français.** — Assemblée à 11 h. aux Orphéonistes.

Jardins Populaires. — Conférence à 10 h. au Sans-Souci.

Union des Maîtres Artisans. — Réunion générale à 10 h. au café Pandore.

Pharmaciens de garde. — MM. Wicsert, 11, rue Isabeau de Roubaix et Verdin, 78 rue de la Vigne.

LES SPORTS

Aéro. — A 17 h., Gala au Vélodrome du Croisé-Laroche (Deckmyn-Baudry).

Les Courses. — A 14 h. au Croisé-Laroche.

LES SPECTACLES

Alcazar. — Le Petit Ecart.

Colisée. — La Chauve Souris et Lilian Gyenes.

Fresnoy. — Le Chanteur Inconnu.

Jacobs. — Le Roi du Camembert.

Printania. — Poker d'As.

Royal Lotéu, rue Lacroix. — Dracula.

Universel, Gde-Rue. — Nicole et sa Verin.

HALLE FLIPO : Délicieux Hollande 15 Beurre 16.50, extra 18.50 | Café 17

Un concours d'affiches à l'Ecole des Beaux-Arts

Le syndicat d'initiative de Bray-Dunes désireux de faire éditer une affiche, destinée à retenir l'attention du public sur cette plage, avait prié la direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix, d'organiser un concours entre les élèves des cours de dessin, peinture et architecture de cet établissement.

Trente-neuf dessins avaient été exécutés et se trouvaient hier exposés sous la verrière de l'école, où à 14 h., devaient avoir lieu les opérations de jugement.

A l'heure dite, un jury, composé de MM. Chaleyé, directeur ; Jacques Barbottin, Bariau, Ballier, Bayens, Doutreluigne, Lemaire, Fontaine, professeurs de l'école ; Rubben, adjoint au maire ; Chantry, du S.I. de Bray-Dunes ; Joseph Motte, président du conseil d'administration de la société immobilière de Bray-Dunes ; André Barbottin, administrateur-délégué ; Paul Dervaux, président des Artistes Roubaisiens ; Pierre Turpin, peintre-verrier à Lille, commençait la délicate besogne d'élimination successive, pour retenir les sept projets primés.

Ce travail était difficile, car il fallait à la fois récompenser la valeur artistique et la valeur publicitaire des dessins, qualités qui n'étaient pas toujours réunies dans le même projet.

Après une longue discussion, un projet de Mlle Thérèse Defortrie, représentant deux enfants se récréant sur une plage, permit à sa créatrice de se voir décerner le premier prix, d'une valeur de 600 francs.

Les prix suivant allèrent à MM. Roger Vahée (400 fr.) ; Henri Gilot (200 fr.) ; Mlle Thérèse Delfortrie (100 fr) ; M. Claude Deplasse (100 fr.) ; Mlle Marcelle Lefebvre (50 fr.) et M. Jacques Chantry (50 fr.).

Deux médailles d'encouragement offertes par le S.I. de Bray-Dunes, furent attribuées à Mlles Marguerite Plouvier et Micheline Coppens.

Parmi les sept projets primés, sera choisi le modèle de l'affiche-réclame. Il est possible que le premier prix soit délaissée, ses mérites étant, avant tout, d'un ordre artistique.

SOCIETE DENTAIRE

13, r. de Béthune, LILLE. Tél. 56-36

Tous appareils dentaires les plus modernes. Radiographie dentaire. Prix modérés.

Consultations tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Dimanches et Fêtes, de 9 h. à 12 h.

Le vernissage de l'Exposition P. Montézin, organisée au profit des chômeurs

Le groupe « Beaux-Arts » des « Amis de Roubaix » a organisé une exposition d'une quarantaine d'œuvres pu maître paysagiste P. Montézin, dont le bénéfice ira aux chômeurs de notre ville.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu hier, à 15 h., aux galeries Dujardin, 14, boulevard de Paris, en présence de MM. Albert Sonneville, président ; Paul Motte-chaux, président, des « Amis de Roubaix a, Vandendriessche, des « Amis de Tourcoing » ; Dervaux, président des artistes roubaisiens ; de nombreux peintres, et de Mmes Lantoine-Neveux et Chaleyé, représentant le directeur de l'école des Arts et Industries textiles.

M. Vandaele, secrétaire du groupe « Beaux-Arts », des « Amis de Roubaix », a prononcé le discours d'ouverture dont voici la teneur :

« Pour la première fois, depuis trente ans, nous voyons clair dans la peinture française ! Après avoir traversé une crise de doctrines effroyables, une autre de technique non moins grave, nos contemporains ont évolué de la façon la plus irréfléchie. Ce fut, tour à tour, le beau temps des « cubisme, futurisme, cézanisme, surréalisme a. J'en passe, et non des moins étourdissants. Systèmes enfantés au hasard dans une vogue bien éphémère, vers un succès douteux.

» Fort heureusement, de véritables conducteurs d'hommes, en matière artistique, fort bien servis par des dons naturels ou acquis, parvenus à une enviable notoriété, ont su reprendre à la masse l'étude directe de la vie, envisagée comme un moyen, non pas un but !

» Maintenant l'Art redevient une réalité, transformée interprétée par l'âme et l'intelligence du peintre, seuls guides qui ne dégoivent pas. Nos artistes ont réappris les méthodes et les règles, malheureusement rejetées, révenus, après élagage des exagérations, aux formes classiques crues périmées. Celles-ci, éternelles comme le monde, ne sont-elles pas un reflet saisissant de la race française ?

» Nous revenons donc à la loi inéluctable de l'ordre dans la composition, une discipline stricte imposée par les nécessités du métier, avec la précision du caractère, comme du style recherché.

» Aussi, les exécutions embourbées dans l'épaisseur des matières, obscurcies par les notes sombres, se sont partout éclaircies. Le souci, si naturel, de la composition colorée, a ramené les paletes aux associations de tons délicats.

» Un tel renouvellement complet dans la manière générale de peindre, comme dans la façon de comprendre, interpréter et mettre en place les motifs, est dû à un petit nombre de nos maîtres, princes de la couleur, et tout en première ligne, au génial Pierre Montézin !

» Né à Paris, il y fit, très jeune, ses débuts dans l'Art, chez un décorateur. Il fut ensuite l'élève préféré du père Quost, qui a formé tant de brillants disciples.

« 1907, puis 1910, volent ses premières médailles que tant d'autres ont suivies depuis. En 1920, c'est le prix Rose Bonheur, toujours si disputé, venant consacrer la réputation de l'animalier.

» Puis, hors concours, chevalier de la Légion d'honneur, il conquiert, cette année, la grande médaille du Salon.

» Parmi les joyaux de l'incomparable collection qu'il a créée, citons simplement les toiles les plus réputées, dont plusieurs figurent en bonne place dans les musées de l'Etat, notamment au Luxembourg :

» Tout d'abord, trois vastes compositions, offrant cette caractéristique étonnante qu'elles ont été brossées sur place et à leurs dimensions définitives : « Les laveuses » (1927) ; « Les faucardeurs » (1928) ; la fameuse « Pastorale », de 1932.

» Ensuite, d'admirables œuvres, caractérisant au plus haut point sa manière géniale : « Dimanche », « La fenêtre », « Les foins », « Rue marchande et commères », « Bergère creusoise », et, enfin, ce délicieux « Matin d'automne », du dernier Salon, signalé par toute la presse artistique comme une merveille !

» L'éminent président du jury des « Artistes Français » possède, nous le savons, pour qualité majeure, un sens affiné des proportions, aussi la sensation exacte du relief et de la distance. Sa science de la lumière, poussée à l'extrême, confère à tous les sujets traités, même aux moins décoratifs, avec l'illusion parfaite de la vie, une grâce harmonieuse inimitable.

» Doué d'une individualité si affinée mieux que personne, Pierre Montézin sait chanter les joies saines de l'été, ses frondaisons lumineuses, les jardins aimables qui se mirent dans l'azur du firmament ensoleillé.

» Chez lui, les vibrations de la couleur silhouettent à merveille la vigueur des sylves, font, sous la brise, délicatement frissonner le parenchyme des feuilles, animent les souples corolles. Ses formules, si harmonieuses, ne rappellent-elles Manet, Diaz et Sisley ?

» Une aussi féconde palette offre des richesses inouïes autant qu'infiniment variées. Des multiples colorations évoquées, le peintre obtient les effets les plus diversement impressionnants. Ses eaux, tout comme ses ciels, semblent retenir et monopoliser la limpidité de la lumière céleste. En ses toiles se retrouvent une grâce inimitable qui l'apparente à Corot, et sa manière harmonieuse, cependant toujours personnelle, est infiniment chatoyante.

» Montézin s'est aussi révélé un animalier hors de pair, aussi bon observateur qu'artomatiste érudit.

» A tout moment, et dans la totalité éclectique de ses œuvres, le maître subit une inspiration échappant complètement aux dogmes d'école et aux effets d'atelier. Ne s'appuie-t-il sur la plus sûre des techniques, une science approfondie des masses et des valeurs et dans un féerique éblouissement des couleurs.

» Aussi, pour rendre à un tel talent l'hommage si pleinement mérité, faudrait-il recourir aux voix si autorisées des Thiébaut-Sisson et des Mauclaire, ou à la Muse, maintenant muette, hélas ! d'un Diligent.

» Qu'il nous permette, sur un mode plus modeste, de dire au « prince de la luminosité » combien nous l'admirons, et, en lui concédant, de tout cœur, l'hommage de notre affectueuse sympathie ».

Une part coopérative de 50 Frs de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL, toujours remboursable à première demande, donne droit à toutes les ristournes. Qu'attendez-vous pour en profiter ?

La délivrance des carnets de pain

AVIS AUX BÉNÉFICIAIRES

Les personnes qui, aux termes des instructions ministérielles du 3 juin 1932, ont droit à la délivrance des carnets de pain et qui désirent s'en procurer, sont invitées à en faire la demande pour le mardi 28 juin, dernier délai.

Des formules sont en dépôt aux postes de police des 4e et 5e arrondissements, ainsi que dans les bureaux d'octroi suivants : Beau-Chêne (boulevard de Metz), rue de Cartigny, Grande-Rue (Laboureur), Sartel (boulevard de Beaurepaire).

Il leur suffira de retirer une formule de demande et de déposer celle-ci avant la date sus-indiquée, à la Mairie de Roubaix, bureau des Ecoles.

Une somme de 1 fr. sera perçue par carnet.

Rappelons que la zone de 2 km. arrêtée par le service des douanes comprend les artères ci-dessous :

LISTE DES RUES SITUÉES DANS LA ZONE BÉNÉFICIAIRE

Rues d'Aboukir, d'Alexandrie, d'Alger, Ampère (Estaminet No 32, angle du quai de Brest) ; Quai d'Anvers (Constructions à l'angle du quai et du boulevard des Couteaux) ; Rues d'Aveighem (à partir des Nos 69 et 70), de Biskra, de Blidah, de Bône ; Quai de Bordeaux ; Rues de la Brasserie, du Caire, de Cartigny, de la Conférence, du Congo, de Constantine, Daubenton (à partir des Nos 167 et 166), Delespaul, de Esplechin ; Quai de Fresnes (1re maison de chaque rangée près du boulevard de Metz, Grande-Rue, à partir des Nos 333 et 270) ; Rue du Hutin ; Sentier du Hutin ; Carrière du Hutin ; Rues de la Lainière, Lemire, de Lunéville (à partir du No 4) ; Quai de Marseille ; Rues de Mascara, de Massagran ; Boulevard de Metz ; Sentier du Mont-à-Leux ; Quai de Nantes ; Rues d'Oran, Philippeville, des Pyramides ; Quai de Rouen ; Rue de la Ruche ; Boulevard de Strasbourg (à partir des Nos 177 et 1026) ; Rues Thécle, de la Vigne (à partir des Nos 77 at 84), Voltaire (usine Toulemonde, No 149) ; Quai de Wattrelos (rive gauche du canal, constructions situées au delà du chemin de fer, y compris la distillerie, jusqu'à la limite du territoire de Roubaix).

VENTE RÉCLAME EXCEPTIONNELLE chez les commerçants de l'EPEULE et de l'ALOUETTE

Cette Braderie, qui aura lieu le Samedi 2 Juillet, de 10 à 18 h., connaîtra un grand succès populaire en même temps que financier, car déjà nos commerçants s'ingénient pour rendre cette vente réclame intéressante et pratiquer des prix dérisoires. Les nombreux acheteurs ne seront que plus satisfaits, car étant donné la dépression commerciale actuelle et la pauvreté de nombreux foyers, le pouvoir d'achat déterminé ce jour-là par des prix extraordinairement bas fera honneur à l'élite de nos commerçants.

A cette occasion, la maison Delemotte (Papiers Peints, 36, rue de l'Epeule) consentira le 2 juillet une remise exceptionnelle de 10 %, malgré les prix réellement bas pratiqués actuellement.

Fonds Municipal de chômage

SECOURS DISTRIBUÉS POUR LA SEMAINE DU 20 AU 25 JUIN

Familles bénéficiaires : 3.720 ; Chômeurs à 7 fr., 3.056 ; Chômeurs à 4 fr., 301 ; Conjoints à 4 fr., 716 ; Ascendants à 4 fr., 61 ; Mineurs à 3 fr. 50, 1.583, soit un total de 6.217 personnes pour une somme globale de 198.726 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 13 au 18 juin, se sont élevées à 8.508 fr. 40.

CAFÉ DES FLEURS

Bal à partir de 15 heures

Autocar gratuit. Grand'Place, Lille

0495

OUVERTURE DES CAFÉS SITUÉS PRÈS DE LA GARE PENDANT LA PÉRIODE DE PÊCHE

Sur la demande du Syndicat des Pêcheurs à la ligne, l'Administration municipale vient d'autoriser les cafetiers exploitant à proximité de la Gare, à ouvrir leur établissement à 3 h. 20 du matin, tous les dimanches, du 19 juin au 20 août 1932, afin de faciliter le départ des pêcheurs par le train qui passe à Roubaix, à 3 h. 40.

Ecole Supérieure Professionnelle

PENSIONNAT VERCOUTTRE-GOMBERT

FOURNES (Nord)

Le plus Ancien, le plus Vaste le plus Important

VÉRITABLE ECOLE DE « PLEIN AIR »

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1931-1932

Adjoint technique des Ponts et Chaussées : 5 élèves reçus.

Concours des Bourses nationales d'Enseignement primaire supérieur et secondaire : 11 élèves reçus.

Certificat d'Etudes primaires : 63 reçus, dont 25 avec mention Bien et 6 avec mention Très Bien.

Il faut entendre par cafetiers avoisinant la gare ceux compris dans l'arrêté 780 du 30 mai 1925, c'est-à-dire situés dans une des artères suivantes : place de la Gare, rue de la Gare (jusqu'à la rue Blanchemaille), rue de l'Alma (entre la place de la Gare et la rue de l'Avocat).

VENTE SENSATIONNELLE

de papiers peints en solde. Le rouleau double à partir de 5 fr. Coupes de Balatum à 9 fr. le m2. — Place Fosse-aux-Chênes, coin rue Daubenton.

SUCCÈS SCOLAIRES

Les élèves de l'Ecole Emile Littré (rue de Naples), dont les noms suivent, ont passé avec succès l'examen du Certificat d'études primaires : Caron Fernande, Dupuez Suzanne, Depraeter Pauliette, Journeaux Simone, Tack Lucienne, Tiétart Lucie, Vanloo Hélène, Vanhorme Lucio (B.), Watteau Séverin.

JE POSE GRATUIT PARTOUT

Lino, etc., 10 fr. le mq ; papiers, 0.75 ; Couleurs, 4 fr. ; Vitrerie.

DEMAY, 78, r. de la Vigne, Roubaix

Société de Comptabilité de France

Résultat de l'examen écrit du 5 juin 1932 Diplôme de Comptable

Sur 22 candidats qui se sont présentés à l'examen écrit, deux ont été admis à l'oral. Ce sont : 344, Bourgois Fernand, 44 points ; 356, Desmettre Jean, 41 points. Le total minimum des points exigés est 40.

L'oral qui est fixé au samedi 2 juillet à 14 h. 30 à l'Institut Turgot, rue du Collège, à Roubaix.

CONCOURS D'ADMISSION A L'ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES

Le concours d'admission pour les élèves qui désirent entrer à l'Ecole Pratique de Jeunes Filles en octobre prochain, est fixé au jeudi 7 juillet à 8 heures.

Les épreuves porteront sur le programme du certificat d'Etudes Primaires et auront lieu comme suit : de 8 à 10 h., Composition Française ; de 10 h. 45 à 11 h. 45, Arithmétique ; de 11 à 16 h., Couture usuelle ; à 16 h. Interrogation de sciences.

Pour être admises à l'Ecole, les candidates doivent être pourvues du certificat d'études primaires, ou être âgées de 13 ans au 1er octobre. Elles doivent produire les pièces suivantes : 1) un bulletin de naissance ; 2) un certificat de bonne conduite délivré par la Direction de l'Ecole où l'enfant a fait ses études. Il sera tenu compte du rang de classement pour l'attribution des bourses municipales et pour l'admission en section commerciale. Nous rappelons que l'école comporte deux sections :

a) Une **Section Commerciale** qui prépare les jeunes filles aux emplois de comptable, secrétaire, caissière, sténo-dactylographe, employée de banque, de bureau, etc.

b) Une **Section Industrielle** pour la formation professionnelle des couturières, lingères, brodeuses, modistes, piquirères.

L'enseignement ménager est dispensé dans les deux sections. Les cours sont gratuits. La gratuité des fournitures peut être obtenue sur demande adressée au Maire. De nombreuses bourses sont accordées aux familles par le Ministère, le Département et la Ville.

Pour les inscriptions et tous renseignements complémentaires, s'adresser au Siège de l'Ecole Pratique, Place Notre-Dame, tous les jours de 8 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. (le jeudi après-midi excepté).

SUCCÈS MUSICAL A PARIS

Le public roubaisien est heureux d'apprendre le succès remporté par deux jeunes concitoyens MM. Gaston Dupout et Henri Vandenhuicke, au Conservatoire de Paris.

M. G. Dupont, Grand Prix de violon de notre Conservatoire, au concours d'honneur des cordes 1930, admis à Paris dans la classe de M. Rémy, actuellement celle de M. Tourret, vient de remporter brillamment son 1er prix de violon, à la suite d'une compétition dont les initiés connaissent les difficultés.

M. Vandenhuicke, 1er prix de Cor, à l'unanimité avec félicitations du jury, aux concours de 1930, s'est vu octroyer un 1er accessit de cor. Il appartient à la classe de M. Reine.

COMICE AGRICOLE

Parmi les concours organisés par le Comice Agricole de Lille, les 2, 3 et 4 juillet à St-André-lez-Lille, a lieu une exposition de volailles et d'animaux de basse-cour, salle du Centre, rue de l'Eglise.

Les éleveurs, amateurs et agriculteurs, de même que les constructeurs de matériel d'élevage et de basse-cour, ont le plus grand intérêt à prendre part à l'exposition.

Les volailles et animaux de basse-cour de production et d'intérêt agricole exclusif, pourront seuls concourir. Un droit de 1.50 par cage et de 3 fr. par trio sera perçu pour les frais d'entretien durant le concours. Des prix d'honneur et prix seront attribués aux meilleurs lots.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 28 courant par M. G. Demésie, 156, rue Blanchemaille, à Ronbaix.

LILLE

BELLEVUE

Auj. Dimanche : 12 h. 45, 18 et 22 h., les 20 Tziganes de Lilian GYENES

0345

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES VOYAGEURS ET EMPLOYES DE LILLE ET DU NORD DE LA FRANCE

Le Groupe de Roubaix s'est réuni le jeudi 23 juin à 20 h. 30 au café du Commerce, Grande Place à Roubaix, sous la présidence de M. C. Helynck, assisté de MM. N. Petit, Samain, vice-présidents, Lepiat, secrétaire et A. Poivèche, trésorier.

MM. M. Leblanc, secrétaire général et Fontaine, du Conseil d'administration de Lille, avaient tenua à honorer de leur présence cette réunion. De nombreux membres sont présents. Après la lecture du procès-verbal et des lettres d'excuses, le président donne la parole à M. Leblanc qui fournit quelques explications sur la Caisse de Solidarité créée il y a quelques mois à l'intention des membres momentanément en chômage. M. Leblanc donna également des renseignements sur la Caisse Autonome et sur les nombreux avantages de la Société.

M. Helynck, à la demande de plusieurs membres, donna quelques explications au point de vue Assurances Sociales et rappela qu'il se tient, pour tous renseignements, 67, rue des Fabricants, tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 19 h., sauf le lundi après-midi.

LA PROCHAINE MANIFESTATION DE L'UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que l'Union des Commerçants du Centre inaugurerait son nouveau drapeau le 3 juillet ; le même jour, toutes les rues du Centre seront uniformément pavoisées aux couleurs de l'Union et le drapeau qui, au concours d'octobre dernier, obtint plus de 16.000 suffrages, flottera aux côtés de notre drapeau national.

En cette occasion, l'Union des Commerçants du Centre fera donner à midi, deux concerts apéritifs, l'un sur la Grande Place par la Fanfare d'Hattre, l'autre Place de la Liberté par la Concordia-Harmonie. Toute la journée, un concours de ballonnets attirera les enfants qui voudront partager les nombreuses primes qui y sont affectées, les départs de ballons auront lieu Grande-Place, Place de la Liberté et Place des Halles (la matin).

Enfin, le soir, à 20 h. 30, un brillant concert artistique sera donné sur la Grande Place par le Cercle Berlioz de Lille, qui se fera ainsi entendre pour la 1re fois à Roubaix.

LE PNEU LE PLUS PUISSANT SE FAIT A MONTLUÇON, CAR LES MEILLEURES ENVELOPPES SONT CELLES DE DUNLOP

ENDURANCE

Il y a eu cette année deux épreuves d'endurance qui ont dépassé tout ce qui avait été réalisé à ce jour dans le domaine de la résistance automobile.

D'abord, les « Records du monde de ROSALIE » 6 cylindres CITROEN mise en piste à Montlhéry par la Société YACCO et qui a réalisé en 54 jours 134.966 kms, 804 à la moyenne de 104.064 à l'heure, en se conformant au Code Sportif International et sous le contrôle officiel de l'A.C.F.

D'autre part, la performance établie par LECOT sur voiture ROSENGART qui, en 105 jours, a fait 100.000 kms entre Paris et Lyon également sous le contrôle officiel de l'A.C.F.

Ces deux performances viennent souligner à nouveau la super-résistance du DUNLOP FORT.

CONCERT DU CARILLON

Voici le programme du concert de carillon qui sera donné dimanche 26 juin :

1. Tantum ergo (Bach) ; 2. L'encens divin ; 3. Quand tu dormiras (Valsien) ; 4. Les enfants (Massenet) ; 5. Mazurka (Chopin) ; 6. Au pays des rêves (Nirvassed-Doyen) ; 7. Fleurs souvenirs (M. L'Herbier-J. Ernat).

Sociétés et Comités

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Aujourd'hui dimanche de 10 h. à midi, permanence au siège, café Pandore, 28, rue Pauvrée. Tous les adhérents sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu à 10 h.

PHILHARMONIQUE DU JEAN GHISLAIN. — Dimanche 26, Concert au Parc Barbieux, rendez-vous pour les musiciens à 14 h. au siège, chez M. Robert Deschamps, 1, rue de la Vigne, pour déguster la tarte traditionnelle de la ducasse du quartier.

COMITE GENERAL DES FESTIVITES. — La réunion de Comité aura lieu mardi 28 à 19 h., à la salle des Adjudications, Mairie de Ronbaix. Les présidents et délégués des Comités de quartier sont priés de bien vouloir y assister.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIETAIRES. — Renseignements et adhésions au siège, café Destrez, angle des rues Leconte-Baillon et du Chemin-Neuf (Pont-Rouge).

SOCIETE D'EPARGNE « L'AVENIR DU NOUVEAU-ROUBAIX ». — Le remboursement de l'argent aura lieu samedi 2 juillet de 18 à 21 heures.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Basket-ball. — L'Amicale Bd d'Halluin rappelle aux secrétaires de club de basket-ball que le délai de départ équipages participant au Rallye aérien de Boulogne-sur-Mer. Ce Rallye constitue une épreuve d'endurance, car les concurrents doivent joindre Saint-Inglevert avant 16 heures après avoir parcouru le plus grand nombre de kilomètres d'aérodrome en aérodrome.

MM. Bottelle, contrôleur officiel de l'Aéro-Club de France, et Marin de la Meslée, donnèrent le départ à 8 heures. Prenaient successivement l'envol : MM. Taillier et Van de Walle, des Ailes Roubaisiennes ; Mme Rasson et M. Chaillou ; MM. Hendrickx et Galland ; MM. Masquilier et Vanlaer ; MM. Llagre et son neveu ; MM. Delommez et Steverinck, du Club d'avions légers des Flandres.

Ne doutant pas de la valeur des équipages, souhaitons que tous les participants à cette épreuve s'inscrivent aux meilleures places du palmarès, pour le bon renom de nos ailes.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Christiane Delavel, rue Descartes, 50. — Serge Blondel, rue Daubenton, 45, né Bd de Cambrai, 60. — Monique Bnisine, de Paris, né Bd de Cambrai, 60. — Jeannine Baranowski, rue de Meulin, 20. — Paniette Corinthe, de Wattrelos. — Anne-Marie Andrieux, rue Lafontaine, 66. — Claude Savary, Bd de Lyon, 51.

Publications. — Gustave Denis, mécanicien rue Bell,7, et Denise Lecomte, piquirère à Croix. — Jean Lecocq, étudiant en médecine rue du Chevalier-Roland, 56, et Jeanne Dugardin, sp. à Lannoy. — François Tiberghien employé, rue Daubenton, 103 et Louise Faidherbe, Bd de Strasbourg, 121. — Jean Morel contrôleur stagiaire des C.I., à Reims et Simonne Proniez, rue de Lille, 12.

Décès. — André Destailleurs, 21 ans, rue Pellart, 173. — Alfréda Watteau, 18 ans, rue Pellart 117. — Suzanne Caliens, ép. Vincent, 46 ans, av. Voreux, 3. — Denise Prosec, 5 mois, rue d'Anzin, 4. — Henri Verschaeve, 75 ans, rue Pluiarque, 34. — Elodie Debusschère, 36 ans, rue du Brondeloire, 41.

WATTRELOS

Le dimanche à Wattrelos

Pharmacien de Service : M. Dobritz, rue Carnot, 1, (Place).

Etat civil : De 10 h. à midi.

Combattants Républicains : Permanence au siège, 27, rue Carnot, de 10 h. à midi.

Combattants Belges : Assemblée générale à 10 h., au siège, 22, Grand'Place.

Exposition de roses et légumes : An Cercle Horticole, 15, Grand'Place, grande exposition annuelle à partir de 10 h.

Fête des Ecoles laïques : A midi sur le kiosque Grand'Place, concert-apéritif par la Philharmonie du Crétinier ; à 14 h. à l'Hôtel de Ville, réception des autorités ; à 15 h., place du Moulin, cortège des écoles et sociétés de la ville ; à partir de 16 h., au Jardin public, ascension du ballon ; attractions foraines, concerts, foire aux plaisirs et fête de nuit.

La Fraude. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, ont arrêté au Pont Hubert, les nommés Jules Combie, âgé de 35 ans, brossier, demeurant rue Pasteur 1, à Lys